

Initiatives parlementaires

À la fin de la guerre, les anciens combattants de Dieppe ont reçu un certain nombre de médailles de guerre dont l'Étoile de 1939-1945, la Médaille canadienne du volontaire, la Médaille de la guerre de 1939-1945 et, dans de nombreux cas, la Médaille de la défense ainsi que des reconnaissances personnelles soulignant leur courage.

Charles Cecil Ingersoll Merritt et John Weir Foote, lauréats de la Croix de Victoria, sont peut-être les plus connus d'entre eux.

Le lieutenant-colonel Cecil Merritt a participé au débarquement à Pourville. Alors que les hommes essayaient de franchir le pont traversant la rivière Scie, il a marché calmement au milieu des tirs ennemis fusant de toutes parts et il les a aidés à franchir le pont.

Malgré leurs efforts, les Canadiens ont toutefois dû se retirer, et le lieutenant-colonel Cecil Merritt s'est une fois de plus montré courageux. Blessé deux fois, il a dirigé une vigoureuse opération d'arrière-garde qui a permis à de nombreux hommes de gagner l'engin de débarquement qui les attendait pour leur porter secours. Le lieutenant-colonel Merritt et ses hommes n'ont malheureusement pas eu autant de chance. N'ayant pu se rendre jusqu'à l'engin de débarquement, ils ont été capturés et faits prisonniers de guerre.

Le révérend Foote a aussi fait preuve d'un courage semblable. Durant des combats qui ont duré huit heures, John Foote a bravé les tirs ennemis à maintes reprises pour amener les blessés à un poste de secours. Ses efforts altruistes ont permis de sauver bien des vies.

À la fin des combats, alors qu'il aurait pu regagner la mer en toute sécurité à bord de l'engin de débarquement, il est redescendu de celui-ci et a marché vers l'ennemi pour être fait prisonnier et ainsi pouvoir épauler ses compagnons canadiens durant leur captivité. Le révérend Foote et ses camarades ont été gardés prisonniers durant les trois ans qui ont suivi.

Pour leur bravoure, MM. Cecil Merritt et John Weir Foote ont reçu à très juste titre la plus importante distinction militaire du Commonwealth. Leurs gestes courageux et ceux de nombreux autres méritent d'être relatés encore et encore.

Pour cette raison, je suis heureuse que cette question ait surgi dans l'actualité et ravie que l'incident de Dieppe, présenté à la télévision nationale il y a peu de temps, nous ait été signalé. Il convient qu'on rappelle aux Canadiens le courage et la bravoure dont nos concitoyens ont fait preuve à Dieppe il y a cinquante ans. Nous ne devons jamais oublier ce chapitre de notre histoire.

C'est pourquoi j'appuie de tout coeur notre nouveau programme commémoratif, *Le Canada se souvient*. Au cours des 18 prochains mois, ce programme marquera les 50^e anniversaires des événements qui ont mis fin à la Seconde Guerre mondiale et soulignera la contribution des Canadiens qui ont servi outre-mer pendant la guerre et des millions d'autres qui, demeurés au Canada, les ont soutenus.

Je suis particulièrement heureuse que ce programme s'adresse également aux jeunes Canadiens, qui auront l'occasion de se renseigner sur les sacrifices consentis par toute une génération de leurs concitoyens pour garantir notre paix et notre liberté à tous.

Des initiatives telles que celles-là sont importantes si nous voulons continuer à comprendre les répercussions de ce conflit mondial sur le développement de notre pays et conserver un souvenir vivace de notre histoire militaire.

Le programme *Le Canada se souvient* a été conçu pour honorer tous nos anciens combattants, ceux de Dieppe y compris. J'espère qu'ils participeront aux nombreuses manifestations nationales et locales organisées pour eux. Ce sont des honneurs et des hommages très largement mérités qu'ils recevront.

Je voudrais proposer que la motion du député soit modifiée à la lumière des observations que je viens de faire.

• (1125)

Je propose:

Qu'on modifie la motion en supprimant les mots «en frappant une médaille distinctive» et en les remplaçant par les mots «en créant une décoration distinctive».

Je suis persuadée que le député connaît les raisons qui motivent mon amendement, et je tiens à le remercier d'avoir proposé la motion.

Le vice-président: L'amendement est recevable.

[Français]

M. Jean-Marc Jacob (Charlesbourg): Monsieur le Président, je veux prendre part à ce débat sur la motion présentée par le député de Winnipeg Transcona. À l'instar de mon collègue, ainsi que ma collègue du Parti libéral, il est certain que la reconnaissance des anciens combattants de la bataille de Dieppe nous porte à avoir un sentiment de gratitude envers le courage et, malheureusement, la détermination à un endroit où il a été très difficile de réussir à survivre. On sait qu'il y a eu près de 5 000 Canadiens qui sont débarqués à Dieppe en 1942. Il y en a au-delà de 907 qui sont décédés. C'était sûrement une expérience malheureuse, qu'on peut pratiquement qualifier de massacre.

À la suite de ce débarquement, comme certains spécialistes l'ont dit, ainsi que le député de Winnipeg Transcona, c'est probablement cela qui a aidé au succès du débarquement du jour J en 1944 dont nous fêterons bientôt le 50^e anniversaire.

Par contre, je veux modifier un peu la position du député qui présente cette motion en ce sens que je trouve un peu curieux le presque acharnement du député de Winnipeg Transcona qui, depuis mars 1983, tente de faire adopter ici en cette Chambre qu'une médaille soit frappée, spécifiquement pour Dieppe 1942. À l'intérieur de cette Chambre, on a entendu différentes réponses au niveau de cette demande-là. La demande a été suivie en juin 1983 par le député de Bow River à cette époque et aussi en septembre 1983, encore le député de Bow River qui redemandait de frapper une médaille à l'endroit de Dieppe. Il y a eu toutes sortes d'argumentations présentées à cet effet et la médaille n'a jamais été frappée.

Tout à l'heure, le député a mentionné qu'il n'avait entendu personne s'opposer au fait de frapper une telle médaille en reconnaissance des efforts et du courage manifestés par les gens lors de ce débarquement. Effectivement, il n'y a personne qui peut être contre cela, sauf que l'application spécifique de frapper une médaille, suite aux ententes qui ont été conclues par les